



CONSEIL DE COORDINATION DU PROGRAMME DE L'ONUSIDA

ONUSIDA/CCP (35)/14.CRP1
Date de publication : 8 décembre 2014

TRENTE-CINQUIÈME RÉUNION

Date : 9-11 décembre 2014

Lieu : Salle du Conseil exécutif, OMS, Genève

Point 1.4 de l'ordre du jour

Rapport du représentant des ONG

Document de séance : *Actions concrètes pour satisfaire les points de décision du CCP ayant trait à la société civile, 2010-2014*

ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

Références aux secteurs géographiques et aux régions :

AP = Asie-Pacifique
CAR = Caraïbes
EOAC = Europe orientale et Asie centrale
AOA = Afrique orientale et australe
AL = Amérique latine
MOAN = Moyen-Orient et Afrique du Nord
AOC = Afrique occidentale et centrale

ONUSIDA :

OIT = Organisation internationale du Travail
ONUSIDA = Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida
PNUD = Programme des Nations Unies pour le Développement
UNESCO = Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
FNUAP = Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population
UNHCR = Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
UNICEF = Fonds des Nations Unies pour l'enfance
ONU DC = Office des Nations Unies contre la drogue et le crime
ONU Femmes = Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
PAM = Programme alimentaire mondial
OMS = Organisation mondiale de la Santé
La Banque mondiale

Autres acronymes importants :

OC = Organisation communautaire
ICN = Instances de coordination nationales
CEDEF = Convention pour l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes
PD = Point de décision
OCR = Organisation confessionnelle ou religieuse
JPMS = Système de suivi du programme conjoint (Joint Programme Monitoring System)
NMF = Nouveau modèle de financement
ONG = Organisation non gouvernementale
PSN = Plan stratégique national
CCP = Conseil de coordination du programme
PVVIH = personnes vivant avec le VIH
PCD = personnes consommant des drogues
CIS = Cadre d'investissement stratégique
UBRAF = Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités (Unified Budget, Results and Accountability Framework)
BPTI = Budget-plan de travail intégré
FVVIH = Femme vivant avec le VIH

Remarques supplémentaires concernant le texte :

Le terme « interorganisations » désigne les travaux menés par les Coparrainants et le Secrétariat de l'ONUSIDA.

APERÇU GÉNÉRAL

1. Le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) s'efforce depuis longtemps de travailler en étroite collaboration avec la société civile, et de lui apporter son soutien, pour qu'une mobilisation utile soit mise en œuvre au plan local, national, régional et international pour lutter contre le VIH. Cette démarche est fondée sur la reconnaissance du caractère essentiel de la mobilisation et des contributions de la société civile pour le développement, la mise en œuvre, l'acceptation et la pérennité de stratégies et d'approches efficaces pour combattre le VIH.
2. L'importance de la société civile est universelle, quels que soient la région, la culture, l'impact de l'épidémie ou tout autre facteur. Quel que soit le qualificatif ou la description qu'on leur donne – organisations non gouvernementales (ONG), organisations communautaires (OC), organisations confessionnelles ou religieuses (OCR), réseaux communautaires, etc. –, les groupes de la société civile apportent une assistance et des services vitaux dans tous les domaines touchant au VIH. Ils prennent bien souvent en charge ou représentent les personnes côtoyant le VIH ou elles-mêmes infectées, faisant office d'intermédiaires ou de garants pour les personnes qui ont réellement besoin de services. Il ne fait aucun doute que la stigmatisation et la discrimination à l'égard des populations touchées par le VIH, qui demeurent un problème grave dans la majeure partie du monde, seraient encore plus destructrices et meurtrières sans le travail de la société civile. La société civile s'est mobilisée pour obtenir des lois protectrices et avoir accès à des services juridiques pour faire valoir ses droits. La société civile est un refuge et un véritable tremplin pour le plaidoyer en faveur des membres de populations historiquement marginalisées qui sont confrontées aux pires risques en matière de VIH et aux pires difficultés pour obtenir des soins et un soutien de qualité.
3. Le Conseil de coordination du programme (CCP), qui est l'organe directeur de l'ONUSIDA, a reconnu l'importance du rôle de la société civile. Au cours des quatre dernières années (depuis juin 2010), le CCP a entériné plus d'une douzaine de décisions centrées sur les actions que l'ONUSIDA doit entreprendre pour répondre aux besoins de la société civile et soutenir sa participation indispensable au combat contre le VIH¹.
4. Lors de la 34^e et dernière réunion du CCP en juillet 2014, le Secrétariat de l'ONUSIDA a été invité à présenter, lors de la prochaine réunion de l'organe directeur, son rapport sur les actions concrètes mises en œuvre pour satisfaire et mettre en œuvre les points de décision (PD) ayant trait à la société civile. Le Conseil : *Demande au Secrétariat de préparer un document de séance pour la 35^e réunion du Conseil de coordination du programme traitant des actions concrètes*

¹ De nombreuses décisions incluent la société civile parmi l'éventail des parties prenantes et autres acteurs ciblés par ladite décision. Ce document met en évidence quatorze décisions ciblant spécifiquement la société civile. La délégation du CCP a identifié au moins treize PD supplémentaires qui s'ajoutent à ceux étudiés dans ce rapport et qui concernent la société civile, parmi d'autres parties prenantes.

entreprises pour satisfaire et mettre en œuvre les points de décision approuvés par le Conseil de coordination du programme et ayant trait à la société civile.

5. Sur la base de l'examen des PD du CCP depuis 2010, les PD ayant trait à la société civile peuvent être regroupés en quatre catégories : investissement et financement stratégique ; assistance technique, en particulier pour lutter contre la stigmatisation ; amélioration des pratiques de l'ONUSIDA ; et agenda post-2015.

Processus d'élaboration du présent rapport

6. Les points de décision du CCP de l'ONUSIDA ayant trait à la société civile entre 2010 et 2014 ont été examinés et regroupés en quatre catégories thématiques. Un inventaire préliminaire des actions a été établi grâce à l'examen des documents suivants :
 - Le rapport du Budget-plan de travail intégré (BPTI) de l'ONUSIDA 2010-2011 sur les résultats, les défis et les enseignements tirés ;
 - Les rapports organisationnels 2012-2013 du Système de suivi du programme commun (JPMS) du Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités de l'ONUSIDA (UBRAF) ;
 - L'examen d'une série d'autres rapports soumis lors de précédentes réunions du CCP de l'ONUSIDA présentant les travaux ayant trait à la société civile entrepris par l'ONUSIDA et ses Coparrainants ces dernières années, et abordant notamment l'engagement aux côtés de la société civile résumé dans les objectifs et les fonctions de l'UBRAF.
7. L'inventaire et l'analyse préliminaire des actions ont été transmis aux Coparrainants et au Secrétariat de l'ONUSIDA ainsi qu'à la délégation des ONG du CCP de l'ONUSIDA pour examen. Leurs commentaires et suggestions ont notamment été sollicités sur les points suivants :
 - l'exhaustivité des exemples présentés dans le rapport ;
 - les actions supplémentaires permettant de compléter celles qui sont présentées, dans la mesure du possible ;
 - le partage des enseignements tirés ;
 - les conclusions et les options à envisager.

Portée de ce rapport

8. L'objet du présent rapport est d'offrir une vue d'ensemble et un éventail d'exemples d'actions entreprises par l'ONUSIDA pour satisfaire aux points de décision ayant trait au soutien de l'engagement de la société civile dans la riposte au VIH au travers des efforts communs des Coparrainants et du Secrétariat de l'ONUSIDA.
9. Ce document ne constitue **pas** un rapport exhaustif sur l'engagement total de l'ONUSIDA et son engagement auprès de la société civile, mais plutôt un résumé des actions entreprises pour satisfaire ces PD spécifiques, qui vont au-delà du partenariat avec la société civile. Le compte-rendu sur les partenariats de l'ONUSIDA avec la société civile est réalisé de manière distincte au travers des

documents de travail annuels du CCP (présentés lors des réunions annuelles du CCP qui ont lieu chaque année au mois de juin).

10. Ce rapport n'a pas pour objet de fournir une liste exhaustive de l'ensemble des actions entreprises au plan mondial, régional et national par les onze Coparrainants et le Secrétariat de l'ONUSIDA. Dresser la liste de toutes les actions entreprises par l'ensemble de ces organisations au cours des quatre dernières années produirait un document volumineux, car elles ont toutes une vaste expérience de l'engagement de la société civile, et un tel document ferait courir le risque de relâcher l'attention sur les enseignements tirés pour améliorer les actions futures. Ce document propose plutôt un instantané et fournit un éventail d'exemples sélectionnés qui permettent de présenter la portée des interventions mises en œuvre pour satisfaire à ces PD particuliers du CCP. Ce document contient également un résumé des défis et des facteurs de succès identifiés par l'ONUSIDA pour entreprendre ces actions ou s'assurer qu'elles aboutissent à un changement avéré, et propose certaines options à envisager pour l'action future et pour suivre les progrès de la mise œuvre et des comptes rendus concernant les décisions prises par ces structures de gouvernance.
11. En outre, les actions isolées entreprises par un Coparrainant ou par le Secrétariat ne visent pas nécessairement à satisfaire un PD spécifique ayant trait à la société civile. Par conséquent, certaines actions peuvent s'appliquer à plus d'un PD. L'ONUSIDA et chacun de ses Coparrainants définissent individuellement la nature de leur engagement auprès de la société civile. Les différences de formulation et d'hypothèses formulées dans les documents de référence et ailleurs rendent également difficile la mise en conformité précise de nombreuses activités par rapport à un PD.
12. Ce document rend compte des progrès réalisés par rapport à des PD adoptés par le CCP à différents moments entre juin 2010 et décembre 2013 et de certaines actions entreprises en 2014. De nombreuses activités qui sont mises en conformité par rapport à un PD ont en fait été initiées et entreprises avant même l'annonce du PD concerné. Bien que cela puisse compliquer une approche directe des responsabilités, aux fins du présent document, ces activités sont néanmoins considérées comme étant des actions entreprises pour satisfaire à un PD. Cette approche souligne le fait que l'ONUSIDA et ses Coparrainants avaient déjà mis en œuvre les initiatives visées en vue d'intensifier et d'améliorer l'engagement auprès de et le soutien à la société civile – et que les PD sont le reflet de mesures déjà mises en œuvre et ne font que conforter leur importance pour l'avenir.

POINTS DE DÉCISION AYANT TRAIT À LA SOCIÉTÉ CIVILE (2010-2014) ET ACTIONS ENTREPRISES PAR L'ONUSIDA

13. Les 14 points de décision (PD) abordés dans ce document ont été entérinés au cours de différentes réunions du CCP depuis 2010 et regroupés dans une série de catégories thématiques pour permettre de mettre en exergue les synergies et les priorités du CCP au fil du temps. Ces catégories peuvent être résumées ainsi :

- Approches de l'investissement stratégique, y compris le financement pour la société civile ;
- Appui technique à la société civile, y compris pour les actions de la société civile pour lutter contre la stigmatisation ;
- Amélioration des pratiques de travail de l'ONUSIDA et de l'UBRAF (Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités) ;
- Engagement de la société civile dans les ripostes au VIH et préparation de l'agenda post-2015.

14. Ces catégories ne sont pas et n'ont jamais été officielles : elles sont utilisées uniquement aux fins du présent rapport. La date et la réunion du CCP correspondant à chaque PD sont mentionnées, ainsi que le libellé spécifique utilisé dans chaque PD ayant trait à la société civile. C'est par rapport à cet aspect de chaque PD que les diverses activités sont évaluées.

Approches de l'investissement stratégique, y compris le financement pour la société civile

Points de décision

Décembre 2011 (29^{ème} réunion du CCP) : Décision numéro 5.2

Demande à l'ONUSIDA de lancer, dans les meilleurs délais, un processus de consultations ouvertes afin d'étudier des modalités d'investissement stratégique, notamment le nouveau cadre d'investissement pour la riposte mondiale au VIH dont il est question dans le rapport du Directeur exécutif, tout en garantissant une applicabilité et une adaptabilité aux contextes nationaux et une appropriation globale par les pays. Les consultations devraient être transparentes, ouvertes et fructueuses et inclure les gouvernements, les autorités nationales de lutte contre le sida, la société civile et d'autres parties prenantes concernées. Demande aussi à l'ONUSIDA de soumettre un rapport sur lesdites consultations à la 31^{ème} réunion du Conseil de Coordination du Programme et un rapport intermédiaire (sur l'état de la situation) à la 30^{ème} réunion ;

Juin 2012 (30^{ème} réunion du CCP) : Décision numéro 5.3

Demande à l'ONUSIDA, en collaboration avec les États membres, de plaider en faveur du maintien des financements existants accordés à la société civile et du renforcement des mécanismes d'appui à la société civile et de responsabilité dans le cadre de la nouvelle architecture du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, notamment par le biais des Instances de coordination nationale du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme ;

Juin 2012 (30^{ème} réunion du CCP) : Décision numéro 5.5

Demande à l'ONUSIDA de proposer de nouvelles pistes et options à suivre pour remédier à la diminution confirmée des financements affectant notamment les pays en développement et pour soutenir la capacité des États membres et de la société civile à atteindre d'ici 2015 les objectifs fixés dans la Déclaration politique de 2011 sur le VIH/sida et les objectifs du Millénaire pour le développement liés au sida ;

Décembre 2012 (31^{ème} réunion du CCP) : Décision numéro 4.6

Demande à l'ONUSIDA et aux États membres d'aider les pays à promouvoir l'accès à un financement pérenne pour soutenir les femmes, les filles et l'égalité des sexes dans le contexte du VIH, et au financement des réseaux de femmes vivant avec le VIH, des organisations de défense des droits des femmes et de promotion de la santé des femmes, des femmes des populations clés et des autres partenaires de la société civile œuvrant en faveur de ripostes au VIH capables de transformer les relations entre les sexes, à partir de diverses sources, notamment à travers le Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités et d'autres mécanismes, tels que le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, dans le cadre du partage des responsabilités et de l'investissement stratégique ;

Exemples d'actions entreprises par l'ONUSIDA pour garantir que la société civile soit au cœur des investissements stratégiques :

15. L'ONUSIDA et ses partenaires extérieurs ont développé le Cadre d'investissement stratégique (CIS). Le CIS initial a donné lieu à une série d'actions de la part de l'ONUSIDA, notamment des consultations avec la société civile et les gouvernements, le développement de nouvelles directives sur la mise en œuvre des approches de l'investissement stratégique (référence de publication de l'ONUSIDA, outil électronique d'investissement, etc.). Des consultations nationales et régionales avec la société civile visaient à soutenir le renforcement des capacités de la société civile pour s'engager dans des approches de l'investissement – un exemple avec deux consultations mondiales : l'une à Dar es-Salaam sur les épidémies généralisées et l'autre à Bangkok sur les épidémies concentrées – ainsi que des consultations nationales réunissant le gouvernement et la société civile, par exemple en Namibie.
 - Mondial, Secrétariat
16. L'ONUSIDA a consulté les membres de son Groupe de référence sur le VIH et les droits de l'homme concernant la place des droits de l'homme dans les approches de l'investissement stratégique. L'ONUSIDA s'est fait l'écho de ces points de vue dans ses directives, ses plaidoyers et son engagement avec ses partenaires. Parmi ses recommandations, le groupe de référence a exhorté l'ONUSIDA à faire davantage pour développer la notion de « vecteur clé » en termes de droits humains explicites et à plaider vigoureusement en faveur de l'allocation de ressources supplémentaires pour les programmes qui sont cruciaux pour la protection, la promotion et le respect des droits humains des personnes qui doivent avoir accès au test de dépistage et au traitement du VIH, et de celles inscrites dans des programmes de prévention. Le

Groupe de référence est un groupe consultatif indépendant de l'ONUSIDA composé de nombreux représentants de la société civile, y compris des personnes vivant avec le VIH.

- Mondial, Secrétariat

Exemples d'actions entreprises pour aider la société civile à s'engager dans des processus nationaux d'investissement stratégique :

17. En Indonésie, l'ONU DC a apporté son soutien au réseau *Persaudaraan Korban Napza Indonesia* (PKNI), le réseau national des personnes consommant des drogues, qui a pu entreprendre une série d'actions de formation pour renforcer ses capacités et intensifier son engagement dans la planification et la budgétisation des plans stratégiques nationaux (PSN).
 - AP, ONU DC
18. Dans le cadre de son rôle de soutien au développement de PSN fondés sur des faits et prenant en compte la question des droits de l'homme, le Secrétariat de l'ONUSIDA fournit des supports de formation pour favoriser l'intégration des programmes de droits de l'homme aux PSN, aux plans d'investissements et aux documents de réflexion du Fonds mondial. Les supports et les sessions de formation ont été déployés avec le soutien de la *Fondation Ford* et grâce à la mobilisation de l'*Alliance internationale contre le VIH/sida*. Cinq ateliers régionaux ont eu lieu (Asie-Pacifique, Caraïbes, Afrique orientale et australe, Amérique latine, et Moyen-Orient et Afrique du Nord) entre septembre 2011 et février 2014 (des ateliers ont été planifiés en Europe orientale et en Asie centrale pour novembre 2014). Les supports de formation ont été finalisés sous forme de guide de formation spécifique pour chaque pays et seront mis à disposition sous forme électronique en 2014.
 - Mondial, Secrétariat
19. En 2010-2011, le programme national indien de lutte contre le sida a bénéficié d'un soutien pour préparer son 4^{ème} plan stratégique : NACP IV. Le processus ouvert préconisé a donné lieu à la création de groupes de travail thématiques et à des consultations multipartites et régionales, incluant pleinement la participation de la société civile. Les OSC (organisations de la société civile) mobilisées partout dans le pays incluaient l'ensemble des groupes de populations clés ainsi que les populations infectées/touchées.
 - AP, Secrétariat
20. L'ONUSIDA a soutenu la création et le fonctionnement des groupes de travail actifs pour les populations clés pendant les phases de priorisation, de planification et de budgétisation des PSN, pour faciliter les consultations avec les organisations féminines sur les questions de parité entre les sexes dans le cadre des dialogues nationaux pour l'élaboration des documents de réflexion du Fonds mondial et du nouveau modèle de financement (NMF) ; la société civile a également bénéficié d'un soutien continu lorsque cela était nécessaire.
 - AOC, Secrétariat

Exemples d'actions entreprises par l'ONUSIDA pour garantir l'allocation de fonds pour la société civile dans le cadre des plans nationaux et des subventions du Plan mondial :

21. Le directeur exécutif de l'ONUSIDA a ordonné à toutes les équipes nationales et régionales de s'impliquer activement aux côtés de tous les partenaires, en particulier la société civile, pour s'engager pleinement dans les processus du NMF du Fonds mondial (directive EXD de l'ONUSIDA, avril 2014).
 - Mondial, Secrétariat

22. L'ONUSIDA, le Fonds mondial, l'OMS et le partenariat Stop TB ont organisé une réunion du 17 au 19 février 2014 à Johannesburg afin de renforcer les capacités de planification des pays en vue de présenter des documents de réflexion conjoints sur le VIH et la tuberculose pour le NMF du Fonds mondial, suivie d'une seconde réunion au Kenya pour les consultants.
 - Mondial, OMS et Secrétariat

23. Le *Dispositif d'Appui Technique pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre (DAT-AOC)* a organisé une formation pour renforcer les connaissances et les capacités des consultants et des partenaires de la société civile afin de soutenir l'engagement communautaire avant, pendant et après la tenue des ateliers de dialogue national et l'élaboration du document de réflexion, 22-24 avril 2014.
 - AOC, Secrétariat

24. Le Secrétariat travaille en étroite collaboration avec le département Communauté, droits et égalité des sexes du Fonds mondial pour soutenir le développement et le déploiement de mécanismes visant à offrir un appui technique à la société civile dans le domaine de l'engagement communautaire dans le contexte du NMF du Fonds mondial.
 - Mondial, Secrétariat

25. « *Making the money work for young people: a participation tool for the Global Fund to Fight AIDS, Tuberculosis and Malaria* » (« *Mettre l'argent au service de la jeunesse : un outil participatif du Fonds mondial pour lutter contre le sida, la tuberculose et le paludisme* », 2014), a été créé en collaboration avec le PACT – une coalition informelle composée essentiellement de 25 organisations mondiales et régionales de jeunes qui travaillent sur le VIH et/ou la question des droits et de la santé en matière de sexualité et de procréation, avec le soutien de l'ONUSIDA – et le Fonds mondial, pour les organisations de jeunes et les activistes ainsi que pour les instances de coordination nationale (ICN) et d'autres acteurs du Fonds mondial. Cet outil est actuellement en phase de traduction en espagnol et en français et sera révisé après pilotage, et des réunions d'information préalables sont prévues pour améliorer la connaissance de ce travail en cours de réalisation.
 - Mondial, Secrétariat

26. L'ONUSDC et les membres du *Groupe ONUDC-OSC sur le VIH et les personnes qui s'injectent des drogues* ont travaillé conjointement au sein du groupe de travail du Fonds mondial sur la réduction des risques, ce qui a donné lieu à une sélection de pays prioritaires pour le Fonds mondial, basée sur la liste des pays hautement prioritaires de l'ONUSDC pour le VIH et les personnes consommant des drogues (PCD). Le *Groupe de travail du Fonds mondial sur la réduction des risques* a également apporté son soutien pour l'élaboration de documents de réflexion approfondis dans le cadre du NMF et pour renforcer l'engagement des PCD dans les processus nationaux.
 - Mondial, ONUDC

27. Le Secrétariat de l'ONUSIDA, le PNUD, l'ONU DC et l'OMS ont apporté leur appui technique au *Réseau eurasiatique pour la réduction des dommages* (EHRN) qui a présenté sa candidature avec succès au Fonds mondial pour un projet visant à créer des environnements porteurs pour le financement local des actions de prévention du VIH auprès des PCD au Bélarus, en Géorgie, au Kazakhstan, en Moldavie et au Tadjikistan.
- Mondial, interorganisations
28. Un appui technique a été fourni au *REDTRASEX* (le Réseau des travailleuses du sexe en Amérique latine et dans les États hispaniques des Caraïbes) pour le développement de la phase II de l'appel à propositions de la Série 10 du Fonds mondial. Le programme régional proposé (désormais approuvé par le Comité d'examen technique du Fonds mondial) vise à réduire la prévalence du VIH parmi les travailleuses du sexe en Amérique latine et aux Caraïbes grâce au renforcement de la capacité institutionnelle des membres du réseau dans 15 pays tout en favorisant l'autonomie des travailleuses du sexe dans ces pays. Le *REDLACTRANS* (Réseau régional des transsexuels) et *ICW Latina* (le Réseau régional des femmes vivant avec le VIH), qui ont également élaboré avec succès des manifestations d'intérêt et des documents de réflexion, ont aussi bénéficié d'un appui technique. Cet appui est maintenu pendant la phase d'élaboration du document de réflexion et couvre les dialogues régionaux ouverts, la formation aux outils pour le NMF, l'assistance technique et les évaluations par les pairs.
- AL, Secrétariat
29. Les bureaux nationaux de l'ONUSIDA ont apporté leur soutien dans le cadre du renforcement des capacités des représentants de réseaux de populations clés concernant le NMF dans plusieurs pays, dont le Bangladesh, le Burundi, la RDC, le Kenya, la Birmanie (Myanmar), le Népal, le Nigéria, où un appui a été fourni à la société civile pour l'engagement dans les dialogues nationaux et l'élaboration du document de réflexion concernant le Fonds mondial.
- AP, AOA, AOC ; Secrétariat
30. L'équipe de soutien régional (ESR) de l'ONUSIDA pour la région Asie-Pacifique offre un appui technique aux consultations communautaires régionales pour préparer la déclaration d'intérêt du Consortium des réseaux régionaux du Fonds mondial (APN+, APNSW, APTN, ANPUD) et pour les processus d'élaboration du document de réflexion du consortium.
- AP, Secrétariat

Exemples d'actions entreprises par l'ONUSIDA pour améliorer le financement de la société civile dans le domaine de l'égalité des sexes

31. Entre 2012 et 2014, l'ONU Femmes a attribué 2,2 millions de \$ de petites subventions (jusqu'à 75 000 \$) à vingt organisations (organismes de services juridiques, réseaux communautaires/de terrain et organisations de femmes vivant avec le VIH) œuvrant sur les questions des droits des femmes à la propriété et à l'héritage et du VIH au sein de vingt organisations réparties dans neuf pays : le Cameroun, le Ghana, le Kenya, le Malawi, le Nigéria, le Rwanda, la Tanzanie, l'Ouganda et le Zimbabwe. Ce programme a été conçu pour améliorer l'accès des femmes affectées par le VIH à leurs droits en matière de propriété et d'héritage afin

de réduire leur vulnérabilité à l'égard du VIH et d'atténuer son impact. Le programme a ainsi permis de renforcer les connaissances et la sensibilisation de 15 000 femmes vivant avec le VIH ou affectées par le virus, de 20 000 membres de la communauté et de 3 000 acteurs débiteurs d'obligations. Plus de 1 200 cas concernant le droit à la propriété et à l'héritage ont été pris en charge par des auxiliaires juridiques ou des mécanismes de résolution des différends ou leur ont été signalés, grâce à la disponibilité et l'accessibilité accrues des services juridiques. Plus de détails concernant les partenaires et le programme sont disponibles sur le portail Internet de l'ONU Femmes sur l'égalité des sexes et le VIH/sida à l'adresse

www.genderaids.org/wpir

- AOA, AOC ; ONU Femmes

32. Entre 2012 et 2014, l'ONU Femmes a fourni un appui technique important aux réseaux existants de femmes vivant avec le VIH (FVVIH) et à des alliances de soignants non professionnels dans plus de 26 pays, pour renforcer leurs capacités de leadership afin qu'ils s'investissent pleinement dans les ripostes aux VIH et plaident en faveur d'une meilleure qualité et d'un meilleur accès aux services et de plus de moyens. Grâce à ce soutien, les réseaux ont indiqué être mieux armés pour définir des solutions répondant à leurs priorités, pour élaborer un agenda commun et ouvrir davantage les sphères de la planification, de l'élaboration de politiques et de l'affectation budgétaire afin d'y contribuer utilement, notamment à la révision à mi-parcours des stratégies nationales de lutte contre le sida (par exemple, au Kenya et au Rwanda), à la planification des programmes d'élimination de la transmission de la mère à l'enfant (EMTCT), aux débats législatifs publics régionaux sur le VIH (par exemple, au Rwanda), à l'accès aux instances de coordination nationales (ICN) du Fonds mondial et à la représentation dans ces instances (par exemple, au Cambodge, en Chine, au Kenya et au Sénégal) pour plaider en faveur de l'intensification des actions et des financements pour prendre en compte les dimensions sexospécifiques de l'épidémie. En Chine, par exemple, grâce au plaidoyer de l'ONU Femmes, les OSC féminines se sont vu attribuer pour la première fois un siège permanent à l'ICN, et le programme chinois de reconduction des subventions pour la lutte contre le VIH a attribué un financement spécial aux OSC féminines pour travailler sur la question des femmes, des filles et de l'égalité des sexes dans le contexte du VIH.

- AP, AOC ; ONU Femmes

33. L'ONU Femmes et le Fonds mondial ont convoqué un groupe de travail technique sur la question de l'égalité des sexes afin de réunir les collaborateurs travaillant au développement et au pilotage des outils et des directives visant à promouvoir une meilleure prise en compte de la question de l'égalité des sexes dans les ripostes au VIH dans le contexte du NMF du Fonds mondial. Les parties prenantes qui s'engagent aux côtés de partenaires nationaux, locaux et communautaires sont incitées à offrir leur expertise, à identifier les priorités et les besoins des femmes et des filles et à entreprendre des actions de plaidoyer concernant le Fonds mondial. Le groupe de travail technique a tenu deux réunions en présentiel, qui ont donné lieu à des décisions conjointes pour assurer un appui permanent aux partenaires impliqués dans la préparation des propositions. Des membres clés d'organisations civiles travaillant directement avec les réseaux de FVVIH et les ICN font partie du groupe et apportent une contribution déterminante au développement des outils et directives et pour établir des stratégies et des plans concernant les actions clés à mener pour apporter un soutien immédiat dans le déploiement du NMF et au-delà,

en gardant à l'esprit le contexte d'évolution des mentalités et les enseignements tirés. Le groupe est composé de représentants du PNUD, du FNUAP, du Secrétariat de l'ONUSIDA, de l'OMS, de l'ONU Femmes, du Bureau du coordonnateur de la lutte contre le sida dans le monde pour les États-Unis, de l'USAID, de What Works for Women, de Women4GF, de l'IPPF, de la communauté internationale des femmes vivant avec le VIH, du réseau ATHENA et du Fonds mondial.

- Mondial, ONU Femmes

34. En 2011, le PNUD, l'ONU Femmes, le FNUAP, l'OMS et d'autres partenaires ont organisé une consultation à Istanbul réunissant 20 équipes nationales composées de représentants des CAN (comités d'action nationaux), de la société civile et du FNUAP et des centres de liaison nationaux du PNUD, pour réfléchir à la manière d'intégrer la question de la violence sexiste dans les plans nationaux de lutte contre le sida. L'état-major de l'OMS a apporté son appui technique à cet atelier en fournissant des éléments factuels. Le Belize, qui figure parmi les pays participants, a intégré la question de la violence sexiste à ses plans nationaux de lutte contre le sida dès le retour de sa délégation.

- Mondial, interorganisations

Exemples d'actions entreprises par l'ONUSIDA pour comprendre la tendance à la réduction des financements pour la société civile et s'y adapter, et actions directes mises en œuvre pour mobiliser ou fournir des financements

35. L'ONUSIDA a joué un rôle central pour mettre sur pied le *Fonds Robert Carr pour les réseaux de la société civile*, qui fournit des subventions de fonctionnement visant à assurer la survie à long terme des réseaux de la société civile dans le domaine du VIH, en particulier les réseaux de personnes vivant avec le VIH et de populations clés. Grâce au soutien financier des gouvernements du Royaume-Uni, des États-Unis et de la Norvège, et de la fondation de Bill et Melinda Gates, vingt-quatre réseaux de la société civile ont pu bénéficier d'un financement au cours de la première année d'activité du fonds (2013).

- Mondial, Secrétariat

36. Le *Fonds VIH des jeunes dirigeants*, qui œuvre pour faire émerger un nouveau leadership chez les jeunes les plus touchés par le VIH, a bénéficié d'un soutien financier destiné au renforcement de ses capacités au travers notamment de 23 subventions accordées à des projets communautaires dans 19 pays depuis 2010, encourageant les initiatives portées par des jeunes dans les domaines du plaidoyer, des services rendus par les pairs et de la mobilisation de la communauté, et le soutien technique par les jeunes.

- Mondial, FNUAP

37. Le *Fonds de l'ONU Femmes pour l'égalité des sexes* et le *Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes* – des mécanismes d'attribution administrés par l'ONU Femmes pour le compte de l'ensemble du système onusien –, ont attribué des subventions directes à des organisations de la société civile qui soutiennent des actions et créent des partenariats pour travailler au carrefour de la violence à l'égard des femmes et du VIH au niveau de la communauté, et pour garantir les droits économiques et politiques et le leadership des femmes vivant avec le VIH et affectées par le virus. Parmi les exemples tirés de ce soutien ciblé, on peut citer : le cas d'une FVVIH qui

siège à six instances de coordination régionales sur le sida et a été nommée membre du Conseil national pour la prévention de la tuberculose et du VIH/sida ; une série de dialogues de politique visant à intégrer des approches intersectorielles pour prendre en compte la violence à l'égard des femmes et le VIH dans les cadres de politiques clés, et les formations au développement d'entreprise pour les FVVIH dans les Caraïbes ; un dialogue sur la question de la transmission du VIH entre partenaires intimes en Asie du Sud-Est, réunissant pour la première fois les États membres de l'ASEAN et des témoins clés issus de la communauté des femmes et des filles affectées par cette question. En Amérique latine, aux côtés de l'ONUSIDA, du FNUAP et d'autres partenaires, l'ONU Femmes a fourni un soutien technique et financier pour la réactivation d'une coalition de femmes dirigeantes en Amérique latine, en renforçant les connaissances et les bonnes pratiques parmi les représentants de la société civile, le gouvernement, le secteur privé et les médias de 22 pays.

- Mondial, ONU Femmes

38. En 2014, l'ONUSDC a lancé un appel à propositions visant à trouver des soutiens financiers pour des organisations de la société civile œuvrant dans le domaine de la réduction des risques et de la mise en œuvre d'initiatives stratégiques en matière de prévention du VIH, de traitement, de soins et de soutien auprès des personnes qui s'injectent des drogues. Les subventions doivent être attribuées en novembre 2014 et devraient : permettre de respecter les objectifs fixés par la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies (UNGASS), qui visent une réduction de 50 % de la transmission du VIH chez les personnes consommant des drogues (PCD) d'ici 2015 ; soutenir la participation active des communautés d'utilisateurs de drogue ; avoir une portée internationale et être initiées, planifiées, gérées, mises en œuvre, suivies et/ou évaluées par les organisations communautaires.

- Mondial, ONUDC

39. Analyse des données primaires et secondaires dans une publication de la Banque mondiale : *Mécanismes de financement pour la société civile : l'expérience de la riposte au sida (2013)*², souligne l'ampleur des financements accordés à la société civile par les quatre principaux donateurs dans le domaine de la lutte contre le sida : le PEPFAR, le DfID, le Fonds mondial et la Banque mondiale, mais les montants qui parviennent aux organisations communautaires sont limités. Le financement moyen d'une OC au Kenya, au Nigéria et au Zimbabwe est de 15 000 à 18 000 \$ par an. La plus grande part des fonds mondiaux soutient des réseaux d'ONG internationales et nationales qui apportent un appui technique à des organisations de moindre envergure. Les OC dépendent également des dons en nature, du volontariat et des circuits de financement nationaux, qui sont devenus une source importante de financement pour les petites ONG et OC.

- Mondial, Banque mondiale

40. L'équipe de soutien régional (ESR) de l'ONUSIDA pour l'Europe orientale et l'Asie centrale (EOAC) a fourni un soutien technique et financier pour deux sessions régionales de la Conférence internationale sur la réduction des risques de Vilnius (2013) : *L'argent pour la vie : financer la réduction du risque en EOAC*, et *Femmes et réduction du risque : égalité des droits, inégalité des chances*. L'ESR/EOAC a

² Bonnel, René, et coll. *Mécanismes de financement pour la société civile : l'expérience de la riposte au sida*. Publications de la Banque mondiale, 2013

également présidé la session « *Financer la réduction du risque en EOAC* ». Conjointement avec l'EHRN (Réseau eurasién de la réduction des risques), l'ESR pour la région EOAC a proposé des formations et des bourses à un groupe de journalistes provenant de 11 pays en vue d'assurer une couverture médiatique intensive de la conférence sur la réduction des risques dans la région.

- EOAC, Secrétariat

Exemples d'actions entreprises par l'ONUSIDA pour soutenir le renforcement des capacités de la société civile afin de mobiliser des financements et de rendre compte de leur utilisation :

41. Grâce au soutien du Secrétariat, 15 pays ont pu renforcer leurs systèmes de gestion et de contrôle financier (par exemple, grâce à l'amélioration des pratiques d'approvisionnement en Angola, ou encore grâce à des processus de transfert de fonds aux organisations de la société civile plus efficaces en Éthiopie) afin d'améliorer leur reddition des comptes au Fonds mondial. La priorité du Secrétariat sur la gestion financière, la gestion et l'atténuation du risque s'est avérée cruciale à ce stade de la réforme de l'architecture des subventions au sein du Fonds mondial, pour s'assurer que les pays puissent satisfaire aux critères d'éligibilité pour la pérennisation des services et la fourniture de produits de base essentiels, et pour garantir un acheminement plus efficace des ressources du Fonds mondial vers les partenaires de la société civile.
 - Mondial, interorganisations
42. L'ONUSIDA apporte son soutien aux membres du *Groupe d'OSC de l'ONUSIDA sur le VIH et les personnes qui s'injectent des drogues* pour un exercice de traçabilité d'investissement mené en Eurasie, dans la région MOAN et en Asie. Avec le soutien de l'ONUSIDA, l'*Association internationale sur la réduction du risque* préparera un rapport d'information conjoint (avec l'EHRN et le MENAHRA) sur l'investissement dans la réduction du risque dans les pays à revenu intermédiaire, qui rassemblera des conclusions tirées de trois initiatives de recherche parallèles. Un événement destiné à présenter les conclusions de ce rapport, et à plaider pour que ces écarts bénéficient d'une attention particulière, sera organisé pendant la réunion du CCP de l'ONUSIDA en décembre 2014 (dont le thème central sera l'utilisation de drogues par injection).
 - Mondial, ONUSIDA

Impact des actions de l'ONUSIDA

43. Les Coparrainants et le Secrétariat de l'ONUSIDA ont organisé un éventail étendu et efficace d'interventions pour traiter des besoins en financement immédiats et à moyen terme de la société civile. Les questions traitées vont de l'élaboration de documents d'orientation sur les investissements stratégiques soulignant la manière de localiser la société civile dans ce cadre, à l'établissement de financements discrets en passant par le renforcement des capacités – plus particulièrement le pilotage du processus pour créer un mécanisme pérenne à long terme, le *Fonds Robert Carr pour les réseaux de la société civile*. Ce domaine constitue un excellent exemple de forte cohérence entre les interventions au plan mondial (par exemple, le développement du *Fonds Robert Carr pour les réseaux de la société civile*) et les actions locales (par exemple, le renforcement des capacités pour avoir accès à des financements diversifiés). Par ailleurs, une attention particulière a été accordée aux

structures émergentes et aux besoins du Fonds mondial, avec un panel très large d'interventions mises en place, en particulier au plan local et régional.

Enseignements tirés

44. Le rôle de l'ONUSIDA dans le renforcement des capacités grâce à un appui technique pour permettre à la société civile d'accéder à des financements se confond parfois avec les opportunités de financement direct, ce qui complique potentiellement la compréhension du rôle des Nations Unies. Les partenaires hors de l'ONUSIDA assimilent souvent les Nations Unies à une structure de financement. Il ne s'agit toutefois pas de son rôle essentiel, et pourtant dans certains contextes des opportunités de financement discret émergent et cela peut amener la société civile à considérer les Coparrainants ou le Secrétariat de l'ONUSIDA comme une source permanente de ressources. Cela peut créer des messages contradictoires, et certains groupes de la société civile pourraient (à juste titre) ne pas avoir pleinement conscience que le rôle essentiel des Nations Unies est d'apporter un soutien technique plutôt que financier.
45. Sur le plan de la politique, il est primordial de créer et de pérenniser des espaces institutionnels pour assurer une implication et un dialogue permanents entre les représentants de la société civile, en particulier les personnes vivant avec le VIH et d'autres populations clés (détenteurs de droits) et les gouvernements (débiteurs d'obligations). Cela permet aux membres de la société civile dans toute leur diversité de peser utilement sur la riposte nationale et de renforcer l'intégration et la dotation des actions communautaires dans les plans nationaux, les budgets ou les documents de réflexion du Fonds mondial qui en résultent.
46. Le NMF du Fonds mondial constitue un point de départ crucial pour traiter de la question du financement pour la société civile au plan national pour 2014-2015. L'ONUSIDA doit jouer un rôle déterminant pour fournir des orientations techniques quant à la manière d'intégrer les actions communautaires aux documents de réflexion, mais également pour favoriser des dialogues ouverts et soutenir la participation utile de la société civile dans ce processus. Dans les pays qui n'ont pas accès aux ressources du Fonds mondial, ou lorsque le Fonds mondial est en retrait, l'ONUSIDA joue un rôle primordial pour aider la société civile à analyser la situation et trouver de nouvelles relations et de nouvelles approches en vue d'obtenir des ressources pour son travail.

Appui technique à la société civile, y compris pour les actions de lutte contre la stigmatisation

Points de décision

Décembre 2013 (33^{ème} réunion du CCP) : Décision numéro 4.c

Appelle l'ONUSIDA, en collaboration avec les États membres et les partenaires, à : c. intensifier l'appui technique coordonné aux gouvernements, à la société civile et aux populations clés, l'ONUSIDA devant rendre compte périodiquement devant le Conseil de Coordination du Programme de l'amélioration de l'efficacité des interventions d'appui technique au niveau des pays ;

Juin 2010 (26^{ème} réunion du CCP) : Décision numéro 7.6

Demande à l'ONUSIDA, en collaboration avec les États membres et d'autres partenaires, d'intensifier son appui aux réseaux de personnes vivant avec le VIH et aux populations clés exposées pour évaluer la stigmatisation et la discrimination liées au VIH et pour mettre en œuvre des actions d'une portée exhaustive afin de réduire ces deux phénomènes, en soutenant notamment l'application de l'Indicateur de stigmatisation des personnes vivant avec le VIH. L'ONUSIDA devrait collaborer avec des partenaires pour faire en sorte que les outils d'évaluation de la stigmatisation soient unifiés, renforcés, et qu'on leur attribue des ressources suffisantes, et pour développer la capacité des gouvernements et de la société civile à les exploiter ;

Juin 2012 (30^{ème} réunion du CCP) : Décision numéro 9.4

Appelle l'ONUSIDA à étudier la raison d'être et les options pour l'établissement d'un Groupe directeur virtuel sur l'appui technique fondé sur les enseignements tirés, notamment de l'Équipe mondiale d'appui à la mise en œuvre (GIST), comprenant toutes les parties prenantes à l'appui technique, notamment des représentants de l'hémisphère sud et de la société civile. Cela devrait être un dispositif simple qui renforce les priorités des pays ;

Exemples d'actions entreprises par l'ONUSIDA pour intensifier l'appui technique au plan national :

47. Au Kenya, l'ONUSIDA a appuyé les consultations organisées par Youth RISE pour discuter du contexte de l'usage de drogues par injection chez les jeunes (âgés de moins de 18 ans), de leur accès aux services et des obstacles à leur accès à l'intégralité des services dans le domaine du VIH.
 - Mondial, ONUDC
48. Au Cambodge, le bureau national de l'ONUSIDA a apporté un appui technique permanent au réseau national des personnes vivant avec le VIH et aux réseaux de populations clés (personnes consommant des drogues, travailleurs du sexe, HSH) en vue de renforcer la gouvernance et la gestion des structures et des processus.
 - AP, Secrétariat
49. Dans la région Asie-Pacifique, l'UNHCR travaille avec le Réseau Asie-Pacifique des personnes vivant avec le VIH (APN+) pour bénéficier de ses connaissances communautaires et de son implantation locale, de ses réseaux et de ses programmes efficaces et stables, et pour renforcer ses capacités dans le domaine de la prestation de services dans le cadre de la riposte humanitaire et pour satisfaire les besoins liés au VIH des populations clés en détresse. L'UNHCR renforce les capacités des petits réseaux de personnes vivant avec le VIH dans certains pays, notamment en Afrique, touchés par des crises humanitaires, et également dans des pays exposés aux catastrophes naturelles. Travailler sur la préparation permet aux organisations locales d'être capables de prioriser leurs actions en situation d'urgence.
 - Mondial, UNHCR
50. Plus de 500 fonctionnaires d'État, membres de la société civile et personnels pénitentiaires dans 48 pays ont bénéficié d'une formation et/ou d'un appui technique pour améliorer l'aiguillage vers et l'accès à des services harmonisés liés au VIH et à

la TB dans les communautés, les prisons, les centres de traitement de la dépendance aux drogues et de détention d'immigrés, dans les pays suivants : Afghanistan, Bangladesh, Indonésie, Bénin, Brésil, Cap-Vert, Mozambique, Namibie, Estonie, Fédération de Russie, Swaziland, Togo, Ouganda et Zambie, ainsi qu'en Asie centrale : Azerbaïdjan, Kazakhstan, Kirghizistan, Tadjikistan, Turkménistan et Ouzbékistan.

- Mondial, ONUDC

51. L'UNICEF a fourni un appui technique et financier pour intensifier le traitement antirétroviral à vie chez toutes les femmes enceintes et les mères qui allaitent grâce à la mise en œuvre de l'initiative OHTA en Côte d'Ivoire, en RDC, au Malawi et en Ouganda. Des partenariats stratégiques ont été finalisés avec l'ICAP, l'EGPAF et *mothers2mothers* pour tirer parti des efforts menés au niveau des pays par des partenaires d'implémentation clés. Ces partenariats cherchent également des moyens de renforcer le maillage des infrastructures communautaires et de mieux évaluer les stratégies qui favorisent l'adoption et le maintien des soins.

- Mondial, UNICEF

52. L'OMS a développé un large éventail d'activités et de politiques collaboratives sur la TB et le VIH, inaugurées en 2012. Cela englobe le *document d'orientation opérationnelle « Engage-TB »* qui intègre les activités de la communauté dans le domaine de la tuberculose au travail des ONG et des OC et qui s'accompagne d'un manuel de mise en œuvre : « *Integrating community-based tuberculosis activities into the work of nongovernmental and other civil society organizations* » (*Intégrer les activités communautaires dans le domaine de la tuberculose au travail des organisations non gouvernementales et autres organisations de la société civile*).

- Mondial, OMS

53. Grâce à l'équipe de travail interinstitutions (IATT) sur la PTME (prévention de la transmission de la mère à l'enfant), l'OMS a appuyé l'assistance technique à tous les pays du Plan mondial, le développement d'outils et de ressources clés tels que la boîte à outils Option B+, la plus grande implication de la société civile, la création du Groupe de travail sur l'engagement communautaire et l'intégration des partenaires de la société civile au travail technique des groupes de travail de l'IATT, qui couvre un large éventail de questions ayant trait à la mise en œuvre de sorte à proposer des orientations concernant un grand nombre d'aspects de la riposte et à intégrer l'appréciation du rôle essentiel de la société civile dans le travail du gouvernement et d'autres partenaires.

- Mondial ; UNICEF, OMS

54. L'ONU Femmes a soutenu les contributions techniques et les initiatives de plaidoyer visant à renforcer le leadership et la participation des FVVIH dans les processus de prise de décision nationaux et régionaux, et à donner aux femmes l'autonomie nécessaire pour intensifier leur engagement dans les processus de décision dans quatre régions. Ces travaux ont permis, entre autres : (i) de définir un agenda commun et d'intensifier la participation des réseaux de FVVIH et de soignants non professionnels aux processus d'élaboration de politiques et de programmation dans 26 pays des Caraïbes ; et (ii) de favoriser l'autonomie des réseaux de FVVIH en Afrique orientale et australe en vue de définir un agenda commun pour leur participation aux espaces de planification et d'élaboration de politiques, notamment les évaluations à mi-parcours des stratégies nationales de lutte contre le sida au

Kenya et au Rwanda, la planification nationale pour mettre un terme à la transmission du VIH de la mère à l'enfant, et l'accès aux ICN.

- Mondial, ONU Femmes

55. Le Secrétariat de l'ONUSIDA a beaucoup investi pour renforcer les capacités au plan national, y compris auprès de la société civile, afin de générer et de tirer parti de l'information stratégique qui est vitale pour guider les ripostes nationales au sida. Au cours des six premiers mois de l'année 2013 seulement, l'ONUSIDA a organisé 11 ateliers régionaux avec des participants de 122 pays pour former un large éventail de partenaires nationaux, y compris issus de la société civile, aux dernières méthodologies de modélisation et statistiques permettant de produire des estimations et des projections nationales concernant l'évolution du VIH.

- Mondial, Secrétariat

Exemples d'actions entreprises par l'ONUSIDA pour intensifier le soutien technique au plan régional et mondial :

56. Coordination du soutien technique entre les organisations de la société civile facilitée grâce à l'appui financier et l'assistance fournie pour la création de six plateformes de *l'Alliance internationale sur le VIH/sida* depuis 2009. Créées pour améliorer la mise en œuvre de programmes de lutte contre le VIH gérés par la société civile, ces plateformes ont fourni 4 100 jours de secrétariat technique (ST) à des organisations communautaires en 2011. Le Secrétariat de l'ONUSIDA fournit également un soutien financier direct conjointement avec le GIZ (l'agence allemande de coopération internationale) à l'initiative mondiale *Équipe d'action de la société civile* (CSAT) conduite par la société civile, qui est hébergée par le *Conseil international des ONG de lutte contre le sida* (ICASO). Au travers de plateformes régionales, le CSAT coordonne, négocie et prône l'appui technique à un large éventail d'organisations de la société civile dans toutes les régions qui mettent en œuvre ou sollicitent des subventions du Fonds mondial.

- Mondial, interorganisations

57. Renforcement des capacités du *Réseau régional arabe contre le sida* (RANAA), le seul réseau de la société civile dans la région à fournir un appui technique. Cela a permis la création de nouveaux réseaux en Jordanie et au Yémen, et un soutien est en cours pour les réseaux existants en Algérie, au Liban, en Arabie Saoudite et en Tunisie. Le soutien à la Syrie a été suspendu en raison de la situation sécuritaire du pays.

- MOAN, Secrétariat

58. Le PNUD, le FNUAP, l'OMS et le Secrétariat de l'ONUSIDA ont appuyé le développement institutionnel de l'ONG faïtière *Coalition eurasienne pour la santé de l'homme* (ECOM), pour rassembler les ONG de HSH et de transsexuels de la région EOAC et pour catalyser et amplifier la politique et les efforts de plaidoyer.

- EOAC, interorganisations

59. L'ESR de l'ONUSIDA pour la région Asie-Pacifique a apporté son soutien dans le cadre d'une évaluation fonctionnelle et d'un inventaire des réseaux communautaires régionaux. L'ESR fournit un appui technique pour renforcer l'influence des réseaux sur la gouvernance, la politique et le programme en particulier, les processus de

planification stratégique et de planification annuelle, la gestion fondée sur les résultats et les capacités dans le domaine du suivi et de l'évaluation. Une assistance technique complémentaire est assurée pour renforcer les compétences de chaque réseau régional en matière de plaidoyer et de communication et leur capacité de mobilisation.

- AP, Secrétariat

60. En 2012-2013, le FNUAP, le PNUD et l'ONUSIDA ont œuvré à un renforcement de la *SWAN Foundation*, le réseau régional des travailleurs/travailleuses du sexe (Sex Worker's Rights Advocacy Network). En octobre 2013, le FNUAP et le PNUD ont également apporté leur soutien dans le domaine des bonnes pratiques et du plaidoyer auprès du gouvernement pendant l'assemblée régionale du TAMPEP (le Projet transnational de prévention du SIDA et des MST parmi les prostituées immigrées en Europe) sur le VIH et le travail du sexe (organisée dans le cadre du projet *Conecta* financé par l'UE) en Ukraine. Le FNUAP a rassemblé des données factuelles sur le risque de VIH dans le contexte de la prostitution.
 - EOAC, interorganisations
61. Un appui durable pour la coordination, le développement organisationnel et le fonctionnement des réseaux Y-PEER et des événements de défense des intérêts de la jeunesse a été mis en œuvre dans l'ensemble de la région EOAC, y compris lors des réunions mondiales du comité consultatif Y-PEER, des campagnes des communautés de jeunes et en faveur des jeunes les plus vulnérables. Une boîte à outils de défense des intérêts de la jeunesse, un manuel de formation des formateurs à l'éducation par les pairs et un outil de SRH (santé procréative et sexuelle) ont été développés, notamment pour être utilisés à destination des jeunes les plus vulnérables.
 - EOAC, FNUAP
62. L'ONUSDC a organisé des ateliers destinés à des organisations de la société civile et des agences gouvernementales chargées de faire appliquer les lois dans 10 pays hautement prioritaires pour ce qui est du VIH et des personnes atteintes d'une affection cognitive irréversible (Inde, Kazakhstan, Kirghizistan, Birmanie, Pakistan, Philippines, Afrique du Sud, Tadjikistan, Tanzanie, Thaïlande, Viet Nam, Zanzibar), pour que les OC puissent acquérir les compétences nécessaires pour plaider plus efficacement auprès des agences gouvernementales afin d'améliorer l'accès des personnes qui s'injectent des drogues aux services en matière de réduction des risques, et également pour créer un espace permettant aux OC de partager leurs positions, leurs problèmes et leurs idées avec les agents de l'État.
 - Mondial, ONUDC
63. Le *Réseau international des personnes utilisant des drogues* (INPUD) a organisé, grâce au soutien de l'ONUSDC, une consultation mondiale en marge de la conférence internationale sur la réduction des risques de juin 2013 à Vilnius, qui a réuni plus de 50 membres des réseaux de personnes qui utilisent des drogues en vue de parvenir à un consensus sur les meilleures pratiques en matière de réduction des risques du point de vue de la communauté des utilisateurs de drogues.
 - Mondial, ONUDC
64. Le FNUAP a apporté son soutien au réseau Athena pour entreprendre, pour le compte du Groupe de travail interorganisations (IAWG), une cartographie des

actions et des responsabilités liées à l'agenda de l'ONUSIDA, y compris pour les ONG et le système des Nations Unies, qui a permis d'identifier des écarts et de renforcer la coordination entre les institutions de l'ONU, les gouvernements et la société civile. Le soutien de l'engagement de la société civile a également été déterminant, en particulier les FVVIH, les femmes issues de populations clés et les organisations de défense des droits des femmes, de sorte à leur permettre de s'engager dans la recherche et le dialogue politique afin d'établir et de renforcer des politiques fondées sur les droits, des stratégies et l'application des programmes. Par exemple, le GNP+ et l'ICW ont bénéficié d'un soutien pour leur participation à des consultations clés concernant les politiques, à l'élaboration de décisions relatives aux orientations techniques, à la coordination et à la programmation ayant trait aux droits en matière de santé procréative et sexuelle et au VIH.

- Mondial, FNUAP

65. Le PNUD a fourni une assistance technique et financière à deux réseaux de FVVIH pour dresser un état des lieux et évaluer les progrès en matière d'égalité des sexes, de droits de l'homme et concernant les objectifs 3, 5 et 6 du Millénaire pour le développement du point de vue des FVVIH. Les résultats ont été présentés à l'occasion du sommet 2010 sur les objectifs du Millénaire pour le développement, et le rapport soutenait la conception et la mise en œuvre des interventions interorganisations au plan national. Pays évalués : Argentine, Colombie, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Panama, Pérou, Trinité-et-Tobago, Uruguay et Venezuela.

- AL, PNUD

Exemples d'actions entreprises par l'ONUSIDA en partenariat avec la société civile pour évaluer et mobiliser les ripostes pour lutter contre la stigmatisation :

66. En 2012 et 2013, le PNUD a apporté son soutien à des activités au niveau de la communauté visant à renforcer les capacités, les programmes de formation et la sensibilisation en matière de stigmatisation et de discrimination dans le contexte du VIH à destination des OC, des pouvoirs judiciaires, des agents des services de répression, des médias et des chefs religieux/traditionnels, en vue d'améliorer l'accès à la justice pour les personnes vivant avec le VIH et les populations clés telles que les HSH, les travailleurs/travailleuses du sexe, les personnes consommant des drogues et les transsexuels.

- Mondial, PNUD

67. L'ONUSIDA a élaboré et diffusé des directives et des outils visant à promouvoir un accès équitable aux services de prévention, de traitement et de soins liés au VIH, et a organisé, en partenariat avec des organisations de la société civile, des événements de plaidoyer et de formation à grande échelle afin d'améliorer l'accessibilité et la qualité des services liés au VIH assurés au niveau de la communauté pour les personnes qui consomment des drogues et de s'attaquer aux problèmes de stigmatisation et de discrimination.

- Mondial, ONUSIDA

68. L'OIT, en partenariat avec le *Réseau zimbabwéen des personnes vivant avec le VIH* (ZNPP+), *SAfAIDS* (le service de diffusion de l'information sur le sida en Afrique australe) et l'*Organisation de prévention du sida et de soutien au Zimbabwe* (ZAPSO), a développé et mis en œuvre une politique nationale sur le VIH, le sida et

la TB sur le lieu de travail pour s'attaquer au problème de la stigmatisation et de la discrimination à l'égard des personnes vivant avec le VIH.

- AOA, OIT

69. En Inde, l'ESR de l'ONUSIDA pour la région Asie-Pacifique a fourni un appui technique à la communauté des transsexuels pour plaider sa cause au niveau de l'État et contrôler l'application du jugement rendu par la Cour suprême reconnaissant les personnes transsexuelles, et de ses dispositions leur permettant d'accéder à certaines prestations spécifiques (éducation, protection sociale, services de santé, etc.).

- AP, Secrétariat

70. Le Secrétariat de l'ONUSIDA a apporté un soutien technique aux réseaux de PVVIH et aux chefs religieux pour convoquer un dialogue au niveau national sur les questions de stigmatisation grâce à l'élaboration et à la mise en œuvre du *Cadre pour le dialogue*, un outil destiné à faciliter de tels dialogues. Ce travail est le fruit d'un partenariat entre l'ONUSIDA, l'INERELA+ (le réseau international des leaders religieux vivant avec le VIH), l'EAA (l'Alliance Œcuménique) et le GNP+ (réseau mondial des personnes vivant avec le VIH). À ce jour, le dialogue a été instauré en Éthiopie, au Malawi et en Birmanie.

- Niveau mondial et national, Secrétariat

Exemples d'actions entreprises par l'ONUSIDA pour l'application de l'Indicateur de stigmatisation des PVVIH, sous l'égide des réseaux de personnes vivant avec le VIH :

71. En collaboration avec ses Coparrainants, le Secrétariat a fourni depuis 2010 un appui technique à plus de 30 pays pour l'application de l'Indicateur de stigmatisation des PVVIH, qui traite non seulement de la stigmatisation liée au VIH, mais dénonce également les principaux obstacles et problèmes qui perpétuent la stigmatisation. Cet appui technique est essentiellement destiné au réseau national de PVVIH qui pilote ensuite lui-même le processus, visant à réunir les partenaires nationaux afin de planifier et de mettre en œuvre le programme de recherche, ce qui englobe la mobilisation des ressources nécessaires. Les rapports sur *l'Indicateur de stigmatisation des PVVIH* ont été finalisés dans plus de 60 pays en collaboration avec le GNP+ et l'ICW. Consulter : <http://www.stigmaindex.org>

- Mondial et toutes les régions, Secrétariat et interorganisations

72. Les ESR de l'ONUSIDA pour l'Amérique latine, la région Asie-Pacifique et l'Afrique orientale et australe ont analysé au plan régional le processus et les résultats avérés de l'application de l'Indicateur de stigmatisation des PVVIH dans les différents pays de leurs régions respectives. Ces évaluations régionales ont permis de dégager des enseignements clés, des contraintes et des recommandations pour l'avenir, en particulier eu égard à l'appui technique dont ont besoin les réseaux de personnes vivant avec le VIH pour la mise en œuvre de l'indicateur de stigmatisation et pour intégrer à l'avenir ces résultats aux actions de plaidoyer.

- AL, Secrétariat

73. Le FNUAP a œuvré en faveur d'une implication plus grande des PVVIH au travers de la production du DVD *Love, Life and HIV* (L'amour, la vie et le VIH) qui relate les

expériences et les désirs des jeunes et le déploiement de l'Indicateur de stigmatisation des personnes vivant avec le VIH.

- MOAN, FNUAP

Impact des actions de l'ONUSIDA

74. L'ONUSIDA est dotée d'un cadre de travail ouvert permettant de fournir un appui technique à toutes les parties prenantes, et son soutien à la société civile s'inscrit parfaitement dans ce cadre, ce qui est conforme à la décision prise lors de la 33^{ème} réunion du CCP. Un large éventail d'interventions a été mis en œuvre, parmi lesquelles un certain nombre d'interventions ciblées étaient clairement axées sur la société civile, y compris les plateformes de la CSAT et de secrétariat technique hébergées par *l'Alliance internationale sur le VIH/sida*. La contribution de secrétariat technique la plus notable axée sur la société civile a été le travail sur l'Indicateur de stigmatisation des PVVIH et d'autres interventions de la société civile dans le domaine de la lutte contre la stigmatisation. Ces actions ont été plus ciblées, et occupent désormais leur propre espace dans le paysage des interventions qui permettent à la société civile de proposer une riposte efficace.

Enseignements tirés

75. Pour leur développement organisationnel, les organisations de la société civile ont besoin d'un soutien à long terme, en particulier les réseaux de populations clés et de femmes et pour la représentation des populations et des femmes clés dans les organisations ou les réseaux existants travaillant sur les questions ayant trait au VIH. Les interventions de renforcement des capacités nécessitent des efforts permanents pour identifier et satisfaire les besoins spécifiques et les priorités des différents acteurs et bâtir des espaces où ils peuvent se réunir dans un but commun. Dans les pays où le paysage des bailleurs de fonds est en pleine mutation (par exemple, lorsque le Fonds mondial cesse d'attribuer des fonds importants), les besoins en matière de ST évolueront et devront certainement être priorités. Pour répondre à cette diversité des besoins, de nouvelles stratégies visant à promouvoir la pérennité de la société civile pourront être élaborées, en soutenant le renforcement des capacités visant à améliorer l'accès aux financements.

Améliorer les pratiques de travail de l'ONUSIDA et l'UBRAF

Points de décision

Juin 2010 (26^{ème} réunion du CCP) : Décision numéro 10.5.g

Assume une responsabilité effective de supervision de l'ONUSIDA, en révisant les pratiques de travail du Conseil de Coordination du Programme pour améliorer l'efficacité de ses réunions ; les questions et les changements devraient porter sur ce qui suit :
g. Participation de la société civile au Conseil de Coordination du Programme : reconnaissance de la coordination et de la participation accrues des ONG du Conseil de Coordination du Programme aux réunions du Conseil ; nécessité de garantir une représentation appropriée du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord et d'autres sous-régions et groupes constitutifs au sein de chaque région géographique ; en outre, il faut que les travaux des ONG du Conseil de Coordination du Programme améliorent la

représentation infrarégionale en tenant compte des diversités au sein des régions et des limites, telles que les obstacles linguistiques ;

Juin 2010 (26^{ème} réunion du CCP) : Décision numéro 10.5.k

Assume une responsabilité effective de supervision de l'ONUSIDA, en révisant les pratiques de travail du Conseil de Coordination du Programme pour améliorer l'efficacité de ses réunions ; les questions et les changements devraient porter sur ce qui suit : k. Le Conseil de Coordination du Programme assume une responsabilité effective de supervision de l'ONUSIDA, en révisant les pratiques de travail du Conseil de Coordination du Programme pour améliorer l'efficacité de ses réunions ; les questions et les changements devraient porter sur ce qui suit : (...) Mécanismes de consultation : compte tenu de la marge de manœuvre pour développer des relations mutuelles formelles entre les différents groupes constitutifs (ex. : invitation de la société civile à assister aux réunions d'information sur les missions), il est demandé au Secrétariat de fournir un appui supplémentaire pour les consultations des et entre groupes constitutifs ;

Décembre 2012 (31^{ème} réunion du CCP) : Décision numéro 7.2

Encourage les États membres éventuellement concernés à impliquer le(s) représentant(s) de la société civile dans leur délégation nationale au Conseil de Coordination du Programme de l'ONUSIDA, et à faciliter la participation, de la société civile locale en particulier, aux consultations qui seraient organisées avant et après les réunions dudit Conseil ;

Juin 2011 (28^{ème} réunion du CCP) : Décision numéro 9.6

Demande à l'ONUSIDA de fournir des rapports plus précis sur l'affectation des ressources et sur l'engagement de la société civile, étayés par des indicateurs et des rapports clairs du Secrétariat et des Coparrainants, dans le contexte de l'UBRAF ;

Exemples d'actions entreprises par l'ONUSIDA pour renforcer la participation de la société civile au CCP :

76. L'ONUSIDA est le premier programme des Nations Unies à avoir ouvert son organe directeur, le Conseil de Coordination du Programme, à une représentation officielle de la société civile. La contribution de la délégation des ONG du CCP, qui englobe des personnes vivant avec le VIH et des représentants des réseaux de populations clés, a joué un rôle déterminant dans l'intégration réelle de la collectivité au principal forum mondial sur la politique en matière de sida. Les membres de la délégation des ONG du CCP choisissent des représentants qui prennent part aux groupes de travail techniques, aux équipes chargées des rapports sur l'engagement du programme conjoint auprès de la société civile, au bureau du CCP de l'ONUSIDA (qui planifie et détermine les agendas des réunions du CCP), aux évaluations de l'ONUSIDA, au Groupe de référence pour le suivi et l'évaluation (MERG), et à la Commission ONUSIDA-Lancet – qui plaide pour que l'ONUSIDA assure un leadership solide et pour que les questions des droits fondamentaux, de programmation fondée sur des données factuelles et d'égalité des sexes soient incluses dans ses points de décision. La proposition de la délégation des ONG du CCP d'organiser une réunion au plus haut niveau afin d'évaluer les progrès réalisés par rapport à la Déclaration politique 2011 et de définir de nouveaux objectifs afin de terminer le travail instauré dans cette même déclaration politique, présentée en 2013 lors de la 33^{ème} réunion du CCP, a donné lieu à un point de décision adopté par le Conseil de l'ONUSIDA

invitant l'Assemblée générale des Nations Unies à envisager la tenue d'une telle réunion au plus haut niveau.

- Mondial, ONUSIDA

77. Un dispositif de communication et de consultation (DCC), soutenu financièrement par le Secrétariat de l'ONUSIDA, a renforcé les capacités de la délégation des ONG en matière de communication et de consultation auprès de la société civile au sens large, en accompagnant les délégués dans la gestion des processus de nomination et de recrutement, en soutenant la délégation des ONG dans l'orientation des nouveaux délégués, en coordonnant les réunions avec les États membres et les Coparrainants et en assistant les délégués pour attirer l'attention du Secrétariat de l'ONUSIDA sur les préoccupations de la société civile.

- Mondial, Secrétariat

78. Les délégués des ONG du CCP ont bénéficié de l'appui des ESR qui les ont informés et soutenus pour faciliter leur engagement lors des réunions des cadres régionaux de l'ONUSIDA.

- AOA, AL ; Secrétariat

79. L'ONUSIDA a apporté son soutien à la délégation nationale de Zambie pour intégrer des représentants de la société civile à la délégation nationale siégeant au CCP en juin 2014.

- AOA, ONUSIDA

Exemples d'actions entreprises par l'ONUSIDA pour rendre compte de son soutien à la société civile au travers de l'UBRAF :

80. L'ONUSIDA a élaboré le Document d'orientation de l'ONUSIDA sur les partenariats avec la société civile, y compris les personnes vivant avec le VIH et les populations clés (2011). Ce document d'orientation a été préparé en consultation avec la société civile, les États membres, les agences de développement et d'autres partenaires. Il fournit des orientations sur la manière dont le travail des Coparrainants et du Secrétariat de l'ONUSIDA au plan national, régional et mondial peut renforcer et donner effet à un partenariat utile et respectueux avec la société civile.

- Mondial, interorganisations

81. Plus de 40 représentants des États membres, de la société civile et des Coparrainants ont participé à une consultation de suivi des recommandations de la 32^{ème} réunion du CCP visant à améliorer le contrôle de la performance et la présentation des rapports, à simplifier et affiner l'ensemble d'indicateurs de l'UBRAF, notamment en améliorant l'efficacité des mécanismes de compte-rendu grâce à la mise en place de liens plus fiables et plus logiques entre les ressources, les résultats et les indicateurs.

- Mondial, Secrétariat

82. En février 2013, l'ONUSIDA a créé le *Groupe ONUSIDA-OC sur le VIH et les personnes qui consomment des drogues* dans un souci de renforcement de son partenariat avec les OC mondiales et régionales qui œuvrent dans le domaine du VIH et de la toxicomanie. La composition du groupe et le profil de ses membres ont été convenus d'un commun accord avec les représentants des OC participantes, et parmi les membres figurent l'INPUD (*le réseau international des personnes consommant des*

drogues), l'ANPUD (*le réseau asiatique des personnes consommant des drogues*), *Harm Reduction International* (HRI), l'AHRN (*le réseau asiatique de la réduction des risques*), l'ENPUD (*le réseau européen des personnes consommant des drogues*), l'EHRN (*le réseau eurasien de la réduction des risques*), le MENAHRA (*l'Association de la région MOAN pour la réduction des risques*), le SAHRN (*le réseau d'Afrique subsaharienne de la réduction des risques*), *Intercambios*, la CHRC (*coalition caribéenne pour la réduction des risques*), *Youth RISE*, la HRC (*coalition pour la réduction des risques*), l>IDPC (*Consortium international sur la politique en matière de drogues*), le *Programme de développement international des fondations privées sur la réduction des risques*, l'*Alliance internationale sur le VIH/sida*. Le groupe travaille à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un programme de travail annuel conjoint définissant des résultats et des réalisations concrets, et s'est impliqué activement dans la sélection des pays hautement prioritaires (PHP) de l'ONUSIDA dans le domaine de la consommation de drogue par injection et du VIH, notamment en organisant un examen documentaire approfondi, des consultations avec les OC au plan régional et national et la compilation d'un rapport sur les PHP recommandés par les OC. Le groupe a également contribué à plusieurs processus consultatifs clés (en préparant des déclarations, des rapports, des notes techniques et stratégiques, des événements conjoints, etc.) dans le domaine de la consommation de drogue par injection et du VIH.

- Mondial, ONUSIDA

83. Le Secrétariat a joué un rôle déterminant pour parvenir à satisfaire à la requête du CCP réclamant un rapport d'évaluation exhaustif de la performance en 2012 par rapport aux résultats prescrits par l'UBRAF. Ce rapport est le fruit d'un travail intensif de consultation et de rédaction avec les Coparrainants et de coordination au sein du Secrétariat à tous les niveaux. Les réflexions sur les priorités, la progression et les défis de l'épidémie présentées dans le rapport ont constitué une base de travail capitale pour l'élaboration du budget de l'ONUSIDA pour 2014-2015 approuvé lors de la 32^{ème} réunion du CCP. Le Secrétariat a également élaboré un cadre d'indicateurs simplifiés, conformément aux recommandations du Groupe de référence pour le suivi et l'évaluation (MERG) et à la demande du CCP, s'attachant particulièrement à identifier l'engagement de la société civile sur le terrain.

- Mondial, Secrétariat

84. L'ONUSIDA a entrepris de réviser les indicateurs de l'UBRAF en vue de développer des indicateurs spécifiques pour mesurer l'engagement de la société civile dans le cadre de l'UBRAF. Le groupe de travail supervisant le développement de ces indicateurs est présidé par le PAM et englobe la délégation des ONG du CCP ; ce travail devrait prendre fin au début de l'année 2015. Par ailleurs, dans le cadre de l'examen global de l'Indice composite des politiques nationales (NCPI) du Rapport mondial d'avancement sur la lutte contre le sida (GARPR), l'ONUSIDA examinera les éléments qui concernent l'engagement de la société civile et proposera des révisions sur la base de consultations qu'elle mènera avec la société civile et d'autres partenaires.

- Mondial, Secrétariat et interorganisations

Impact des actions de l'ONUSIDA

85. L'ONUSIDA associe la société civile à tous les processus et à tous les niveaux ; cela va des consultations aboutissant à l'élaboration de directives ou de politiques à sa participation au plus haut niveau : le CCP.

Enseignements tirés

86. L'engagement permanent de la société civile, en particulier les populations clés, les femmes et les jeunes, est essentiel pour que les communautés puissent exercer une influence réelle sur l'ONUSIDA et l'UBRAF afin que les besoins réels et les priorités soient bien pris en compte. Le développement des indicateurs de l'engagement de la société civile dans le cadre des processus de l'UBRAF et la révision de l'indice NCPI du GARPR (en cours) permettront à l'ONUSIDA de mieux mesurer et rendre compte du niveau et de la qualité de l'engagement civil dans l'UBRAF, ainsi que dans les ripostes nationales au VIH.

Engagement de la société civile dans les ripostes au VIH et préparation de l'agenda post-2015

Points de décision

Juin 2012 (30^{ème} réunion du CCP) : Décision numéro 5.4

Demande à l'ONUSIDA, en coordination avec les États membres, d'améliorer les capacités de la société civile à plaider en faveur de dispositifs efficaces, efficaces et culturellement adaptés de lutte contre le VIH et le sida conformes à la Déclaration politique 2011 et à renforcer les connaissances en matière de mobilisation de financements liés au VIH et les capacités à se mobiliser pour remédier aux facteurs faisant obstacle à la lutte contre le sida, notamment en matière de prévention, de traitement, de prise en charge et d'appui, en particulier les facteurs cités au paragraphe 71 de la Déclaration politique 2011 ;

Décembre 2012 (31^{ème} réunion du CCP) : Décision numéro 7.4

Demande au Secrétariat et aux Coparrainants de l'ONUSIDA de renforcer leur collaboration avec la délégation des ONG au niveau national, régional et de leur siège, pour continuer d'apporter leur soutien à la délégation en privilégiant les approches présentant le meilleur rapport coût-efficacité, notamment l'incorporation de nouveaux délégués et l'utilisation du nouveau dispositif de communication ; et de prendre fait et cause, en collaboration avec les États membres, pour l'implication de la société civile dans l'agenda post-2015 ;

Décembre 2012 (31^{ème} réunion du CCP) : Décision numéro 7.5

Appelle la délégation des ONG auprès du Conseil de Coordination du Programme à s'adapter à l'évolution du contexte mondial et au probable agenda post-OMD en développant des relations plus systématiques et plus stratégiques avec les représentants de la société civile et avec les délégations d'autres organismes clés de riposte au VIH, en particulier le Fonds mondial, et en lançant des initiatives plus larges dans le domaine de la santé et du développement ; à renforcer sa responsabilisation et son ouverture envers la société civile dans les pays et les régions ; et à rechercher des approches présentant un bon rapport coût-efficacité pour renforcer les capacités et préserver la mémoire institutionnelle au sein de la délégation des ONG ;

Exemples d'actions entreprises par l'ONUSIDA pour inclure les populations clés aux ripostes :

87. Une initiative menée par cinq pays (Cambodge, Kenya, Jamaïque, Rwanda et Papouasie-Nouvelle-Guinée), conduite entre janvier 2009 et mars 2013, a favorisé l'engagement auprès des femmes vivant avec le VIH pour promouvoir leur leadership et garantir que celles qui sont directement concernées soient impliquées utilement dans l'élaboration des politiques et des programmes par les instances de coordination nationales. Des résultats notables ont été obtenus lorsque les organisations et les réseaux de femmes vivant avec le VIH sont parvenus à faire entendre leur voix dans les processus et les instances de planification, d'élaboration des politiques et de prise de décision et à engager la responsabilité des gouvernements.
 - Mondial, ONU Femmes

88. Au Tadjikistan et aux Caraïbes, notamment aux Bahamas, en Guyane et en Jamaïque, l'ONU Femmes a soutenu les réseaux nationaux de FVIH pour la préparation et la présentation de Rapports alternatifs devant le Conseil de la CEDEF. En conséquence, les commentaires de conclusion de la CEDEF comportent un certain nombre de recommandations visant à améliorer le statut des femmes vivant avec le VIH, ce qui crée un précédent qui permettra d'engager la responsabilité des gouvernements signataires de la Convention à l'égard de l'agenda en ce qui concerne les femmes vivant avec le VIH. Au Tadjikistan, cette action a donné lieu à l'élaboration du projet de plan d'action national sur la mise en œuvre des conclusions de la CEDEF, y compris les actions ayant trait aux recommandations en matière d'égalité des sexes et de VIH.
 - EOAC, AP, ONU Femmes

89. En Russie, l'OIT a soutenu le réseau des personnes vivant avec le VIH en ébauchant des propositions visant à s'attaquer à la question du VIH/sida sur le lieu de travail dans le cadre d'un programme lancé à l'initiative du Ministère de la santé et du développement social.
 - EOAC, OIT

90. Au Viet Nam, l'ONUSIDA a soutenu les personnes vivant avec le VIH et d'autres réseaux de populations clés pour qu'elles s'investissent activement dans le programme *Know Your Rights* qui permet de connecter les communautés aux services juridiques et autres.
 - AP, Secrétariat

91. Au Népal, la Banque mondiale a soutenu la mise en œuvre effective des programmes de prévention du VIH pour les personnes consommant des drogues au Népal en renforçant les capacités du réseau national des personnes consommant des drogues et d'autres groupes de la société civile pour : (i) plaider en faveur d'interventions dans le domaine de la réduction des risques et (ii) participer au dialogue politique, à la conception/l'élaboration des interventions et à la mise en œuvre et l'évaluation d'interventions exhaustives au plan national.
 - AP, Banque mondiale

92. Le FNUAP et le PNUD ont bâti un solide partenariat en tant que coorganisateur sur les questions relatives aux HSH, aux travailleurs/travailleuses du sexe et aux

transsexuels : le FNUAP est maître d'œuvre dans les domaines du renforcement des capacités des organisations communautaires, des droits et de la santé en matière de sexualité et de procréation et des dynamiques de populations, et le PNUD est maître d'œuvre dans les domaines des violations des droits fondamentaux et des environnements juridiques et politiques favorables ; les deux agences travaillent sur les questions de violence fondée sur le sexe, de stigmatisation et de ripostes locales contre l'épidémie. Au travers de ce partenariat, les deux agences ont soutenu 26 villes, couvrant cinq régions, pour élaborer des plans d'action municipale innovants répondant aux besoins des populations clés en vue améliorer l'accès aux services de santé, de lutter contre la stigmatisation et la discrimination, et d'établir des cadres juridiques plus favorables en travaillant avec la police civile nationale, la police militaire et la police de la circulation municipale, afin de lutter contre le harcèlement à l'égard des hommes homosexuels, des travailleurs/travailleuses du sexe et des transsexuels.

- Mondial, PNUD et FNUAP

93. Au Panama, le PNUD et le Secrétariat de l'ONUSIDA ont soutenu un groupe de travail dans le but d'améliorer le dialogue entre les travailleurs du sexe et les forces armées et de réduire les violations des droits fondamentaux à l'égard des travailleurs du sexe. Le groupe réunit le Bureau du médiateur de l'ONU, la Police nationale, l'organisation nationale des travailleurs du sexe, le bureau du maire et d'autres autorités locales. Dans le cadre de cette initiative, une série d'ateliers sur les droits fondamentaux ont été organisés avec les travailleurs du sexe.

- AL, PNUD et Secrétariat

94. L'ONUSIDA a fourni un appui technique à la *Fondation menZDRAV* pour l'organisation de la première consultation nationale sur le VIH parmi les HSH en Russie (Moscou, décembre 2012). Les délibérations de la réunion ont servi de référence pour l'élaboration de la Stratégie nationale de lutte contre le VIH en Russie, qui est toujours en cours de préparation.

- EOAC, Secrétariat

95. Le PNUD a soutenu l'AMSHER (*African Men for Sexual Health and Rights*) pour développer et lancer un projet régional baptisé *Utetezi*. Ce projet a été déployé dans 15 pays africains entre 2013 et 2014 pour renforcer les capacités de la société civile et d'autres parties prenantes clés afin de peser sur la politique, les programmes et les pratiques visant à favoriser l'accès aux services pour les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes et les personnes de la communauté LGBTI (lesbiennes, homosexuels, bisexuels, transsexuels et intersexués) sur le continent.

- AOA, AOC, PNUD

96. Toujours en 2013, suivant l'exemple du Guide technique destiné aux pays pour la définition d'objectifs pour l'accès universel à la prévention, aux traitements et aux soins en matière de VIH en faveur des personnes s'injectant des drogues, un guide comparable a été élaboré pour les HSH, les transsexuels et les travailleurs du sexe. Cette directive comporte trois volets essentiels : un paquet minimal d'interventions, un cadre de travail pour la définition d'objectifs et des indicateurs pour évaluer les progrès dans la mise en œuvre du paquet d'interventions au plan national, et le Guide technique destiné aux pays définit des objectifs en matière de prévention, de traitements et de soins du VIH pour les HSH, les travailleurs du sexe et les transsexuels. Pour chaque phase de l'élaboration, les OC ont été étroitement

impliquées, notamment le *Forum mondial des HSH* et le *Réseau mondial des projets sur le travail sexuel* qui ont été des partenaires cruciaux. Outre le fait de proposer des orientations normatives, ces documents sont utilisés par les groupes de populations clés comme un outil pour œuvrer en faveur d'un accès universel à la prévention, aux traitements et aux soins en matière de VIH.

- Mondial, OMS

Exemples d'actions entreprises par l'ONUSIDA pour intégrer la société civile aux ripostes multisectorielles :

97. À La Barbade et en Jamaïque, la Banque mondiale a fourni un soutien en renforcement des capacités pour mettre en œuvre des ripostes nationales exhaustives au sida. Ces deux opérations visaient à appuyer une riposte multisectorielle impliquant des ministères clés (santé, éducation, défense, jeunesse et travail) et la communauté de la société civile dans la riposte nationale au VIH. À La Barbade, un programme de subvention aux organisations de la société civile a été inauguré avec le soutien de la Banque mondiale, et en Jamaïque des plans de travail propres aux autorités régionales de santé ont été élaborés pour le programme VIH.
 - CAR, Banque mondiale
98. Le PNUD a soutenu les autorités nationales et les parties prenantes dans 37 pays pour renforcer la gouvernance et la coordination des ripostes au sida. Par exemple, le PNUD a mené une étude dans six pays, au Belize, en El Salvador, en Inde, en Indonésie, au Malawi et en Tanzanie, en vue de recenser les opérations réussies dans le domaine de la coordination des ripostes au sida, en s'attachant particulièrement à l'appropriation nationale, l'harmonisation de l'aide, la décentralisation et la participation de la société civile.
 - Mondial, PNUD
99. L'ONUSIDA a soutenu l'utilisation de l'*Outil d'évaluation de l'égalité des sexes* en collaboration avec des organisations de la société civile pour évaluer la prise en compte de l'égalité des sexes et des droits fondamentaux dans les plans nationaux et initier un processus de révision visant à mieux lutter contre les inégalités entre les sexes liées au VIH. À ce jour, cet outil a été mis en œuvre dans plus de 30 pays au monde.
 - Mondial, Secrétariat
100. Le Secrétariat a signé un protocole d'entente avec le *Conseil africain des organisations d'action contre le sida* (AfriCASO). Cet accord prévoit un soutien pour favoriser une meilleure implication des organisations de la société civile africaines dans la riposte au VIH au niveau national.
 - AOA, AOC, MOAN, Secrétariat
101. En collaboration avec le PNUD et d'autres Coparrainants, le bureau de l'ONUSIDA en Birmanie a conçu et organisé un programme de formation de formateurs destiné aux groupes de la société civile pour les aider à être plus impliqués dans les ICN. Au total, 47 participants issus de différents réseaux ont suivi le programme et ont partagé leurs connaissances avec plus de 300 responsables communautaires et membres de la communauté dans différentes régions birmanes pendant le déploiement des sessions de formation.

- AP, interorganisations

Exemples d'actions entreprises pour aider la société civile à s'engager dans des processus régionaux et mondiaux :

102. Le Secrétariat a facilité l'engagement de la société civile africaine, notamment en convoquant 35 participants issus de la société civile et originaires de plusieurs pays dans les instances intergouvernementales africaines (UA, SADC, ECOWAS, *Commission africaine des droits de l'homme et des peuples* et son *Comité sur les droits des personnes vivant avec le VIH et des populations clés*).

- AOA, AOC, MOAN, Secrétariat

103. Le cas échéant, un soutien financier et technique a été fourni à 117 consultations nationales et 7 consultations régionales sur l'Accès universel (résumés disponibles à cette adresse : <http://aidsspace.org/group/126>), et 32 dirigeants gouvernementaux et de la société civile ont été réunis pour évaluer les progrès réalisés. La Déclaration de consensus a aidé les groupes de la société civile à créer un élan de soutien en faveur de la Déclaration politique de haut niveau en juin 2011.

- Mondial, Secrétariat

Exemples d'actions entreprises par l'ONUSIDA pour défendre l'engagement de la société civile dans l'agenda post-2015 :

104. En 2013 et 2014, le Secrétariat de l'ONUSIDA a fourni un appui financier et technique à un groupe de travail de la société civile (GTSC) sur l'agenda post-2015 en vue d'élaborer des messages de plaidoyer et des stratégies pour l'engagement de la société civile dans l'agenda du développement post-2015. Le GTSC et l'ONUSIDA ont accueilli deux événements de plaidoyer en marge de l'AG de l'ONU en septembre 2013 et 2014 pour attirer l'attention sur les problèmes rencontrés par les jeunes vivant avec le VIH. L'ONUSIDA partage, avec le GTSC et au travers du réseau de conseillers régionaux et nationaux de l'ONUSIDA sur la mobilisation communautaire, des comptes rendus périodiques, des bulletins d'information, des notes d'information et des points de discussion concernant le processus post-2015 et l'analyse de la formulation, pour informer et soutenir le travail de plaidoyer de la société civile sur l'agenda post-2015.

- Mondial, Secrétariat

105. En 2013 et 2014, les bureaux régionaux et nationaux du Secrétariat de l'ONUSIDA ont organisé plus de 40 consultations avec la société civile pour élaborer des messages de plaidoyer et des stratégies pour garantir que l'objectif de mettre un terme à l'épidémie de sida en tant que menace pour la santé publique reste une préoccupation centrale de l'agenda du développement post-2015. Par exemple, le bureau de l'ONUSIDA au Bangladesh a coorganisé une journée de consultation avec la société civile bangladaise sur l'agenda du développement post-2015 pour s'assurer que la voix de la société civile, en particulier celle des populations clés, soit bien entendue et prise en compte. Les résultats de cette consultation ont été partagés avec la Mission permanente bangladaise à New York par le biais du bureau de liaison de l'ONUSIDA à New York.

- Mondial, Secrétariat

106. Le PACT – une coalition informelle composée essentiellement de 25 organisations mondiales et régionales de jeunes qui travaillent sur le VIH et/ou la question des droits et de la santé en matière de sexualité et de procréation, bénéficie du soutien de l'ONUSIDA. Chaque organisation a actuellement un ou plusieurs de ses membres qui prennent part au PACT. Le PACT est organisé autour de cinq thèmes : (1) intégrer le VIH aux services et politiques en matière de santé procréative et sexuelle ; (2) améliorer l'accès à la prévention et aux traitements fondés sur des données probantes ; (3) abroger les lois qui empêchent les jeunes d'accéder aux prestations ; (4) allouer des ressources à la jeunesse et à la lutte contre le VIH sur la base des besoins et de données factuelles ; et (5) s'assurer que le VIH reste une priorité dans l'agenda du développement post-2015. Le programme de l'ONUSIDA pour la jeunesse collabore avec le PACT en tant qu'élément central de son travail pour soutenir la mobilisation de la jeune société civile et la participation des jeunes à la riposte au sida.
- Mondial, Secrétariat
107. En 2014, l'ONUSIDA a fourni un appui technique à trois consultations avec des chefs religieux et des organisations confessionnelles qui ont donné lieu à des appels pour des actions de soutien distinctes sur le VIH, sur la santé procréative et sexuelle et sur les droits liés à la procréation dans le cadre de l'agenda du développement post-2015 : les 29 et 30 avril 2014 à Vienne, la première consultation baptisée « *Surmonter le VIH dans les milieux conservateurs* » a été organisée par le Fonds de l'OPEP pour le développement international et la Société internationale du sida. En juillet 2014 en Éthiopie, une seconde consultation a bénéficié du soutien du Secrétariat de l'ONUSIDA, et en septembre 2014 à New York une troisième consultation a été organisée avec le soutien du FNUAP et du Secrétariat de l'ONUSIDA.
- Mondial, Secrétariat
108. L'ONUSIDA a organisé un dialogue sur l'agenda post-2015 avec les parties prenantes dans le domaine du VIH, y compris des représentants de la société civile et des populations clés, en vue de partager avec toutes les parties prenantes les informations sur le VIH dans le cadre de l'agenda post-2015 et de les encourager à prendre part aux consultations nationales sur la mise en œuvre de l'agenda (septembre 2014), et d'inciter fortement la société civile à s'engager dans les processus visant à définir l'agenda post-2015 (Burundi, mai 2014).
- AOC, Secrétariat
109. L'ONUSIDA soutient le *Conseil latino-américain des organisations de lutte contre le VIH/sida* (LACCASO) pour promouvoir le plaidoyer de la société civile régionale sur l'agenda post-2015. Le LACCASO a mené cinq actions de formation sur l'agenda post-2015, les réunions du CCP et l'objectif « 90-90-90 », donnant lieu à une déclaration de principes régionale signée par 250 membres.
- AL, Secrétariat

Impact des actions de l'ONUSIDA

110. Le panel d'exemples d'intégration et du rôle majeur joué par l'ONUSIDA pour réunir différents groupes et encourager le rôle de la société civile dans les ripostes nationales au VIH, y compris pour améliorer l'accessibilité, est considérable. L'ONUSIDA jouit d'une position unique pour faire le lien entre les autorités nationales

et la société civile. Les efforts de l'ONUSIDA ont permis d'améliorer l'association de la société civile à la prise de décision et aux mécanismes de coordination, sa participation au suivi et au compte-rendu des progrès, et à la prestation des services.

111. L'ONUSIDA a également offert à la société civile des moyens de s'engager dans l'agenda politique post-2015 au plan national, régional et mondial, en facilitant la participation de la société civile à des processus multipartites et en lui apportant son soutien pour s'assurer que les priorités des communautés soient bien prises en compte et diffusées.

Enseignements tirés

112. Des efforts supplémentaires en matière de renforcement des capacités sont nécessaires pour favoriser l'engagement plus actif et utile des femmes, des jeunes et des populations clés, notamment les personnes vivant avec le VIH, dans les processus visant à définir l'agenda post-2015.
113. Pour garantir l'engagement des communautés, en particulier les populations clés, les femmes et les jeunes, il est primordial de s'attaquer aux obstacles à leur participation. La stigmatisation et la discrimination, le coût de la participation à des activités de plaidoyer, et les ressources humaines et financières nécessaires pour coordonner les contributions de la société civile sans pour autant dissoudre la diversité de ces contributions, sont autant d'obstacles à leur participation.
114. Enfin, il y a un besoin urgent d'améliorer le contrôle et le suivi du niveau et de la qualité de la participation de la société civile, tant pour s'assurer que les engagements pris en contrepartie du soutien et de l'intégration sont bien respectés que pour s'assurer que ces contributions sont bien prises en compte pour influencer les politiques et les orientations programmatiques.

CONCLUSIONS

115. L'ONUSIDA a entrepris une série d'actions allant du plaidoyer concernant la nécessité d'assurer des sources de financement durables pour l'engagement de la société civile à la sécurisation de l'appui technique nécessaire pour concrétiser cet engagement et des interventions clés, notamment pour combattre la stigmatisation, en passant par la réforme de ses propres pratiques de travail et le soutien de processus visant à intensifier les interventions actuelles et se préparer en vue de l'environnement post-2015. Il s'agit notamment :
- D'élaborer une approche de l'investissement stratégique qui intègre la mobilisation de la communauté et les ripostes de la société civile – du plaidoyer aux prestations de services, en passant par la collecte de données probantes, le suivi et la prise de responsabilités ;
 - De soutenir les pays pour la mise en œuvre d'une approche de l'investissement stratégique au travers des ripostes nationales, et l'engagement dans des processus régionaux et mondiaux à cet effet ;
 - De mobiliser des ressources, y compris pour les activités centrées sur l'égalité des sexes, par un plaidoyer direct au niveau du pays afin de vérifier que les

- allocations budgétaires prévues dans les plans nationaux parviennent bien aux communautés ;
- De faciliter le dialogue entre les donateurs et la société civile pour améliorer ou développer des mécanismes de financement qui s'adressent la société civile à tous les niveaux ;
 - De fournir un appui technique à la société civile pour renforcer son engagement, grâce à des interventions au niveau national, régional et mondial, y compris un soutien aux réseaux, aux organisations et aux OC de femmes vivant avec le VIH ;
 - De mettre en œuvre un éventail d'interventions visant à intensifier les actions pour mesurer et mobiliser dans le cadre de la lutte contre la stigmatisation, y compris par la promotion de l'Indicateur de stigmatisation des PVVIH ;
 - De fournir un appui technique aux gouvernements et à la société civile pour élaborer des plans stratégiques nationaux et des documents de réflexion et propositions du Fonds mondial (au travers du NMF) en vue d'englober une riposte communautaire au VIH qui soit dotée de ressources suffisantes et pleinement intégrée ;
 - D'améliorer les processus du CCP de l'ONUSIDA pour garantir une participation accrue de la société civile aux processus de gouvernance de l'ONUSIDA ;
 - D'améliorer les rapports produits dans le cadre de l'UBRAF pour souligner l'appui fourni à la société civile ;
 - De renforcer les capacités de la société civile pour intensifier les ripostes au VIH grâce à l'inclusion des femmes, des hommes et des transsexuels vivant avec le VIH et affectés par le virus, des populations clés et de la société civile en général au travers de ripostes multisectorielles ;
 - D'inciter les organisations de la société civile, y compris les organisations féminines, à contribuer de façon utile au suivi de la mise en œuvre des dispositifs contraignants internationaux en matière de droits de l'homme, par exemple la CEDEF, etc. ;
 - De mobiliser la société civile dans les processus de définition de l'agenda post-2015.

116. Le travail mené actuellement pour élaborer des indicateurs de l'engagement de la société civile intégrés à l'UBRAF permettra d'améliorer le suivi et le compte-rendu du niveau et de la qualité des actions menées par l'ONUSIDA pour favoriser une participation utile de la société civile et améliorer le travail de l'ONUSIDA.

117. Ce rapport a permis de souligner que, bien qu'un nombre considérable d'actions pertinentes aient été entreprises ou soient en cours pour satisfaire aux PD ayant trait à la société civile, la mise en œuvre de ces mesures ne fait pas l'objet d'un suivi spécifique par rapport aux PD concernés. Une option possible se dégage de ce rapport, qui consiste à établir un mécanisme de traçabilité permettant un contrôle et un compte-rendu systématique de toutes les actions de suivi concernant les PD ayant trait à la société civile.

[Fin du document]